



## Flash cultures n°35 - Mardi 26 octobre 2021

Avec le soutien financier de :

REGION  
**BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.**

**Une dizaine de mm la semaine dernière, c'est bien. Quelques mm encore ce jour, c'est mieux !**  
**À noter dans vos agendas, journée technique céréales-oléoprotéagineux mardi 30 novembre à Champdivers.**

### COLZA D'HIVER

**\*Stade :** Peu importe le stade serait-on tenté de dire. Il y a les « gros » colzas qui pèsent 50 à 100g par pied. Et il y a les « petits » pieds qui font autour de 10g quand ce n'est pas moins. Le problème, c'est que dans un grand nombre de parcelles, ils sont présents les deux et en nombre. Le raisonnement de la lutte vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal n'est pas simple pour ces parcelles.

### \*Ravageurs :

Charançon du bourgeon terminal (CHBT).

**Sur le terrain :** le vol du charançon du bourgeon terminal se poursuit. On piège dans toutes les cuvettes avec une grosse variabilité. On a une moyenne par cuvette légèrement supérieure cette semaine par rapport à la précédente. Voir tableau 1. Aucune ponte n'ayant été observée, il n'est pas trop tard pour traiter si nécessaire mais il faut faire vite.

**Rappel : Pour les parcelles à risque (voir encadré et tableau 1), un traitement insecticide est conseillé. Réalisez un TNT dans chaque parcelle traitée. Deux types de produits sont possibles :**

**Tableau n°1 :** Captures de charançon du bourgeon terminal dans le réseau de parcelles jurassien suivi par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV.

Commune	Date de semis	Captures hebdomadaires CHBT			Poids frais/pied	Traitement conseillé
		11/10	18/10	25/10		
Saint-Aubin Limon blanc	26 juillet	0	1	1	83g	NON
Monbarrey Limon blanc	18 août	0	12	21	45g	NON
Annoire Terre noire	23 août	0	19	11	5g à 51g moyenne 33g	OUI
Vers sous Sellières. Limon argileux	24 août	0	5	18	6 à 165g moyenne 66g	OUI/NON*
Relans Limon blanc	25 août	3	14	21	moyenne 59g	NON
La Loye Terre noire	25 août	0	44	18	5 à 50g moyenne 22g	OUI
Balaiseaux Limon blanc	27 août	0	14	6	6g à 85g moyenne 66g	OUI/NON*
Saint-Aubin Limon blanc	27 août	0	19	77	9g à 62g moyenne 31g	OUI/NON*
Les Hays Limon blanc	28 août	1	3	4	Moyenne 37g (zone petit pied 2g)	OUI/NON*
Saint-Lothain Limon argileux	28 août	0	2	5	1g à 21g moyenne 4g	OUI
Authume Limon argileux	30 août	2	88	50	10g à 75g	OUI/NON*
Vercia Limon argileux	12 septembre		0	2	moyenne 4g	OUI
Longwy sur le Doubs Terre noire	14 septembre	1	2	23	4g à 10g	OUI
<b>Total</b>		7	224	257		
<b>moyenne/cuvette</b>			17,2	19,8		

\*oui si l'on veut protéger la totalité des pieds. Non si la densité des « gros » pieds est suffisante et bien répartie.

Grosse altise

**Sur le terrain :** Les captures de grosses altises régressent pour la quatrième semaine consécutive. Les traces de larves d'altises sont visibles dans toutes les parcelles de colza.

Après une semaine de séchage pour les premières « berlèses », quelques larves sortent. Pour l'instant le nombre de larves est très faible (<0,5/plante) et très en-deçà du seuil d'intervention. Il faudra 3 voire 4 semaines pour avoir le résultat final.

**Tableau n°2 :** Captures de grosse altise dans le réseau de parcelles jurassien suivi par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV.

Commune	Date de semis	Captures hebdomadaires grosse altise							Captures cumulées
		13/09	20/09	27/09	4/10	11/10	18/10	25/10	
Saint-Aubin	26 juillet	1	0	2	0	2	1	1	7
Montbarrey	18 août	8	14	26	12	11	5	4	80
Annoire	23 août	2	10	14	6	18	10	3	63
Vers sous Sellières	24 août	4	16	6	5	2	1	4	38
Relans	25 août	2	9	4	2	3	5	2	27
La Loye	25 août	4	29	38	23	4	5	10	113
Balaiseaux	27 août	3	22	16	24	15	13	7	100
Saint-Aubin	27 août	1	6	14	21	18	12	10	82
Les Hays	28 août	2	9	6	1	8	3	5	34
Saint-Lothain	28 août	0	6	9	2	9	7	9	42
Authume	30 août	3	13	41	19	19	22	2	119
Vercia	12 septembre			1	1	0	2	2	6
Longwy sur le Doubs	14 septembre				2	2	10	3	17
<b>Total</b>		<b>30</b>	<b>134</b>	<b>177</b>	<b>118</b>	<b>111</b>	<b>96</b>	<b>62</b>	<b>728</b>

**BLE TENDRE D'HIVER**

\* **Stade :** 2 feuilles pour les parcelles les plus précoces soit des semis de tout début octobre. Levée pour les semis de la mi-octobre. La plupart des semis seront faits d'ici la fin de la semaine.

\* **Pucerons :** sur un nombre limité de parcelles BSV au stade 1F et plus, les pucerons sont observés sur plante mais à des niveaux très faibles soit 1 à 2% ou le plus souvent pas du tout. Aucun traitement ne se justifie pour l'instant. Surveillez les parcelles dès leur levée et régulièrement.

⇒ Seuil d'intervention : 10 % et plus de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. En dessous de ce seuil, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

**Cicadelles :** sur un nombre très limité de parcelles du réseau BSV au stade 1F, les cicadelles se font plutôt rares. Aucun traitement ne se justifie pour l'instant. En l'absence de plaque engluée, il faut parcourir la parcelle et s'arrêter de temps en temps pour compter les cicadelles devant soi sur 5m linéaires. Si l'on voit 5 cicadelles ou plus en moyenne par station, le risque est considéré comme élevé, il faut intervenir.



**Photo n° 1 :** cicadelle piégée sur une plaque engluée

\* **Désherbage :**

**Tableau n°3** exemple de programmes de post-levée pour le blé (source Arvalis).

Stade du blé	Pré-levée	1 à 2 feuilles du blé
<b>Vulpins sensibles</b>		Pontos 1 Ou Quirinus 1 Ou Fosburi 0,5 + chlortoluron* 1 500g Ou Fosburi 0,5+ Daiko 2,25 + Huile Ou Merkur 3
<b>Vulpins résistants</b>	Trinity* 2 Ou Celtic 2.5	Fosburi 0,5 + chlortoluron* 1 500g Ou Fosburi 0,5 + Daiko 2,25 Ou Pontos 1 Ou Merkur 3 Ou Quirinus 1
<b>Ray-grass sensibles</b>		Merkur 2,5 + Defi 2,5 Fosburi 0,5 + chlortoluron* 1 500g Fosburi 0,5 + Défi 2,5
<b>Ray-grass résistants</b>	Défi 4	Carmina Max 1,5
	Chlortoluron 1 800g	Défi 3 + Compil 0,2

\*En cas d'application de « chlortoluron », veillez à ce que la variété soit tolérante.

En cas d'application de produits à base de « prosulfocarbe » (Defi, Roxy, Daiko...), vous devez disposer d'un dispositif antidérive homologué et tenir compte des cultures non cibles (cultures fruitières telles que pommes et poires, cultures légumières, cultures aromatiques et cultures médicinales). Pour vous aider : [www.syngenta.fr/quali-cible](http://www.syngenta.fr/quali-cible)

## ORGE D'HIVER

\* **Stade** : Début tallage pour les semis les plus précoces (fin septembre).  
De levée à 1 à 2 feuilles pour la majorité des parcelles.



**Photo n° 2** : orge en train de lever

\* **Pucerons** : comme pour le blé, les pucerons sont plutôt observés dans les parcelles les plus précoces mais toujours à des niveaux bien inférieurs au seuil d'intervention. Seule une OH implantée en semis direct derrière maïs grain se détache des autres avec déjà 6% de pieds porteurs alors qu'elle lève seulement. Mais ce n'est pas une surprise puisque l'on sait que ces situations sont très exposées vis-à-vis des pucerons. Surveillez les parcelles dès leur levée et régulièrement.

- ◆ Variétés non tolérantes, seuil d'intervention à la JNO : 10 % et plus de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. En dessous de ce seuil, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.
- ◆ Variétés tolérantes à la jno : Amistar, Coccinel, Hironde, KWS Borelly, KWS Exquis, KWS Feeris, KWS Filante, KWS Jaguar, KWS Joyau, LG Zebra, LG Zenica, LG Zodiac, Margaux, Perreolla, Rafaela, Sensation, Idilic, LG Caiman, Orione, RGT Segonita, Spazio.

\* **Cicadelles** : voir blé.

## \* **Désherbage** :

**Tableau n°4** : exemple de programmes de post-levée pour l'orge d'hiver (source Arvalis).

Stade de l'orge d'hiver	Pré-levée	1 à 2 feuilles de l'orge
<b>Vulpins sensibles</b>		Pontos 1 ou Quirinus 1 ou Fosburi 0,5 + Flight 2 Ou Fosburi 0,5 + chlortoluron* 1 500g Ou Merkur 3
<b>Vulpins résistants</b>	Avadex 480 3 Ou Celtic 2.5	Pontos 1 Ou Fosburi 0,6 ou Quirinus 1 ou 1 Fosburi 0,5 + Flight 2 ou Merkur 3
<b>Vulpins sensibles</b>		Pontos 1 ou Quirinus 1 ou Fosburi 0,5 + Flight 2 Ou Fosburi 0,5 + chlortoluron* 1 500g Ou Merkur 3
<b>Vulpins résistants</b>	Avadex 480 3 Ou Celtic 2,5	Pontos 1 Ou Fosburi 0,6 ou Quirinus 1 ou 1 Fosburi 0,5 + Flight 2 ou Merkur 3

\*En cas d'application de « chlortoluron », veillez à ce que la variété soit tolérante.



## Lutte contre le CHBT « simple comme une pesée ».

Il n'existe pas de seuil de traitement à propos du CHBT. Sa seule présence en cuvette est considérée comme un risque même si ce n'est que la larve qui peut faire des dégâts. Les insecticides étant inefficaces sur les larves, l'objectif de la lutte chimique est de détruire le charançon juste avant qu'il ne pond. D'une manière générale, on considère qu'il y a un risque 8 à 10 jours après les premières captures, temps nécessaire généralement aux femelles pour être aptes à pondre. Il n'y a pas de relation entre le nombre de captures dans une parcelle et le risque où les dégâts occasionnés par la suite. Il faut donc intervenir ni trop tôt ni trop tard. L'observation des premières pontes est un excellent indicateur pour bien positionner le traitement lorsqu'il est nécessaire, mais hélas très peu de conseillers et d'agriculteurs la maîtrise.

Cependant, cette règle de décision n'est plus suffisante dans notre département. Elle aboutit à faire traiter systématiquement tous les colzas y compris bon nombre de situations que l'on a appris à classer « sans risque ». C'est-à-dire où le traitement se révèle inutile grâce au suivi des témoins non traités.

Pour améliorer la lutte contre le CHBT, la Chambre d'Agriculture du Jura propose une grille de détermination du risque (ou non) en fonction du type de sol et du poids

frais du colza. Ce dernier doit être vérifié au moment où le traitement insecticide est conseillé, voire idéalement lorsque les premières pontes sont observées. Proposé depuis l'automne 2016, cette grille de décision a donné entière satisfaction sur un réseau de plus de 80 parcelles en 2016, 60 en 2017 et 50 en 2018. C'est-à-dire :

- qu'il n'y a pas eu de dégâts là où le risque est considéré comme faible et en l'absence de traitement insecticide,
- qu'il y a pu avoir des dégâts plus ou moins significatifs dans les situations considérées à risque en l'absence de traitement insecticide.

**Comment faire** : lorsqu'il est conseillé d'intervenir contre le CHBT, pesez vos pieds de colza. Pour cela, coupez au ras du sol et pesez au minimum 20 pieds représentatifs de votre parcelle. Puis, reportez-vous à la grille ci-dessous pour déterminer le risque et donc l'utilité ou non d'un traitement insecticide. En cas de colza hétérogène (ressemis...), tenir uniquement compte des moins développés sauf si les plus développés représentent plus de 20 pieds/m<sup>2</sup>.

	SITUATION	
	A RISQUE*	SANS RISQUE**
<b>Limons blancs Finage - Bresse</b>	Si poids frais du colza < à 300 g/m <sup>2</sup> ou si poids moyen < à 15 g/pied de colza	Si poids frais du colza > à 500 g/m <sup>2</sup> ou si poids moyen > à 20 g/pied de colza
<b>Tous les autres types de sol</b>	Si poids frais du colza < à 1 000 g/m <sup>2</sup> ou si poids moyen < à 50 g/pied de colza	Si poids frais du colza > à 1 000 g/m <sup>2</sup> ou si poids moyen > à 50 g/pied de colza

Si le poids frais est compris entre 0,3 et 0,5 kg/m<sup>2</sup> ou entre 15 et 20 g/pied, le risque semble faible mais cela nécessite confirmation.

**A RISQUE\*** : Traitement insecticide conseillé

**SANS RISQUE\*\*** : Traitement insecticide déconseillé



**Photo n° 3** : Poids frais en grammes par pied